

# ESPACES LUDIQUES EN MATERNELLE

Un dispositif adapté à l'aménagement du temps de l'enfant  
Pour mieux vivre ensemble et favoriser la réussite scolaire



**Les espaces ludiques en écoles maternelles mettent à profit un dispositif porteur de bénéfices majeurs en écoles élémentaires.**

## Les objectifs atteints

- Remobilisation de l'enfant au travail : lors de pauses qui restaurent la concentration
- Apaisement des tensions : un enfant détendu est moins fatigué
- Plaisir d'être à l'école : un enfant qui se sent bien à l'école est toujours un élève qui apprend mieux

## Les bénéfices constatés

- Calme
- Autonomie
- Socialisation, intégration
- Mixité filles/garçons, grands/petits
- Confiance en soi, concentration, imagination
- Bien-être

## De la classe à l'espace ludique, de l'élève à l'enfant

Dans l'espace ludique, l'enfant, libre de ses choix, joue à "ce à quoi il a envie", pour le plaisir, répondant à un désir ou un besoin.

Cette activité, naturelle pour l'enfant, participe à son développement cognitif et social, à l'organisation de sa pensée, en stimulant son aptitude à résoudre des problèmes.

Aussi, chaque jouet est étudié et utilisé comme média pour libérer les émotions et permettre un retour à soi, un bien-être qui ressource.

**Cette prise en compte de l'enfant au bénéfice de l'élève** lui permet d'aborder les apprentissages dans les meilleures conditions. Il profite de cette alternance entre les temps de concentration réservés à la classe et ces retours à soi qui défatiguent et remobilisent son énergie.

**C'est aussi cela, l'aménagement du temps de l'enfant.**



# ESPACES LUDIQUES EN MATERNELLE

Un dispositif validé et suivi par l'Education nationale

## EN PRATIQUE

### Une combinaison spécialement étudiée d'une cinquantaine de jouets

Tous ces jouets, regroupés en 3 grandes familles, participent au développement global de l'enfant :

#### Jouets symboliques

Jouets d'imitation ou de rôles, ils permettent à l'enfant d'apprendre à gérer des situations, des conflits, de comprendre le monde.

#### Jeux d'imagination et de construction

En construisant, démolissant, reconstruisant, l'enfant teste son énergie, sa créativité, se familiarise avec le réel, le construit et l'intègre de façon harmonieuse.

#### Jeux de règles

Les jeux de société nécessitent d'appliquer et de respecter des règles, d'apprendre à gagner et à perdre, de se confronter à soi-même et aux autres.

Cette combinaison est complétée par une sélection adaptée aux 2/3 ans pour les écoles intégrant des élèves de moins de 3 ans (conformément aux normes de sécurité des jouets destinés aux enfants de moins de 36 mois).

### Un espace dédié

Une salle ou un lieu fermant à clef, ou un espace ouvert équipé d'une armoire mobile fermant à clef, le tout clairement identifié. Il est conseillé de ne pas dépasser 15 enfants présents en même temps dans l'espace ludique.

### Un encadrement bienveillant et sécurisant

- L'enfant choisit ses jouets et mène son jeu.
- L'adulte encadrant est un modérateur garant de la sécurité, il observe, régule, rassure.

**L'encadrement est assuré par le personnel déjà en place**, qu'il soit enseignant, personnel municipal, etc.

**L'espace ludique peut être utilisé jusqu'à 5 fois par jour, selon le choix retenu pour chaque école, sur les temps périscolaires (avant ou/et après la classe, sur la pause méridienne) et les récréations.**

## INFORMATION & CONTACT

MISSION ESPACES LUDIQUES • Tel : 01 53 43 09 18 • Email : [espacesludiques@fjp.fr](mailto:espacesludiques@fjp.fr)

### Une procédure simple pour commander la combinaison de jouets espaces ludiques

Rappelons qu'aux côtés des industriels, les grossistes nationaux spécialistes en jouets se sont engagés au sein de leur organisation professionnelle :

- à respecter rigoureusement la combinaison sélectionnée, support du concept et des résultats
- à créer un circuit de distribution spécifique proposant cette combinaison
- à respecter des tarifs préférentiels.

Cet engagement de l'ensemble de la filière est mis en œuvre dans le respect de l'éthique qui a prévalu à la signature de la convention cadre.

**Les collectivités ou établissements qui souhaitent mettre en œuvre un espace ludique sont invités à joindre les grossistes nationaux suivants :**

#### DE NEUTER

Florence LAHAEYE : [flolahaeye@deneuter.fr](mailto:flolahaeye@deneuter.fr)

Tel : 03 28 64 21 60 Fax : 03 28 64 39 63

#### WDK PARTNER

Charlotte DEFASSIAUX : [cdefassiaux@wdkpartner.com](mailto:cdefassiaux@wdkpartner.com)

Tel : 02 47 43 80 43 Fax : 02 47 43 80 61